

ALLUYES

Jean MOUSSOU

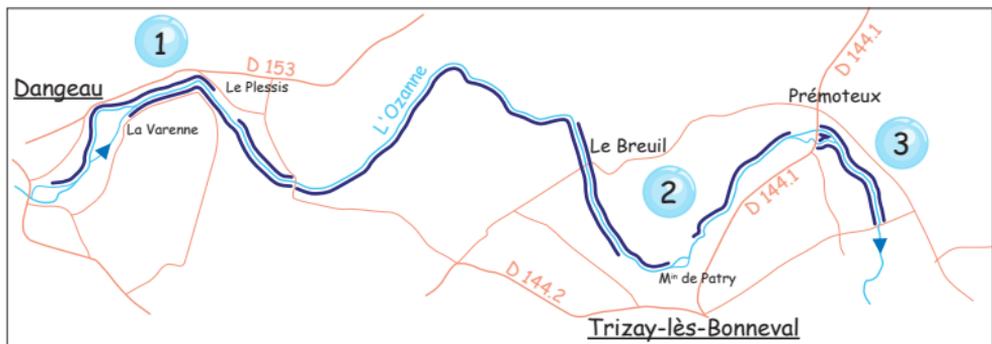
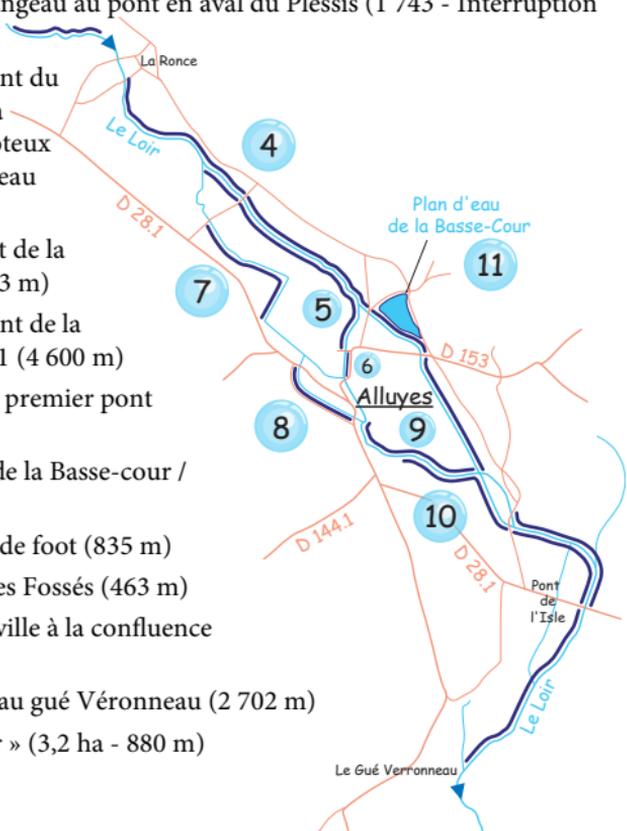
02 37 47 55 18 / 06 64 54 78 41

jean.moussou@orange.fr



2^{ème} CATÉGORIE

1. Rive droite de la Varenne aux propriétés avant le Moulin de Patry (4 040 m)
Rive gauche de la sortie de Dangeau au pont en aval du Plessis (1 743 - Interruption dans le hameau du Plessis)
2. Rive gauche de 200 m en amont du pont de la ferme du Breuil à la limite de propriété aux Prémoteux (1914 m - Interruption au niveau du moulin de Patry)
3. Rives droite et gauche du pont de la D144.1 au passage à gué (1 573 m)
4. Rive gauche de 550 m en amont de la Ronce au pont de l'Isle - D28.1 (4 600 m)
5. Rive droite de la diffluence au premier pont dans le centre ville (1 480 m)
6. Rive gauche le long de la rue de la Basse-cour / D153 (146 m)
7. Rive droite derrière le terrain de foot (835 m)
8. Rive droite le long de la rue des Fossés (463 m)
9. Rive gauche de la sortie de la ville à la confluence des deux bras (810 m)
10. Rive droite de la Heurtebise au gué Véronneau (2 702 m)
11. Plan d'eau de la « Basse-cour » (3,2 ha - 880 m)



AUNEAU - GALLARDON

Jacky HOULLET

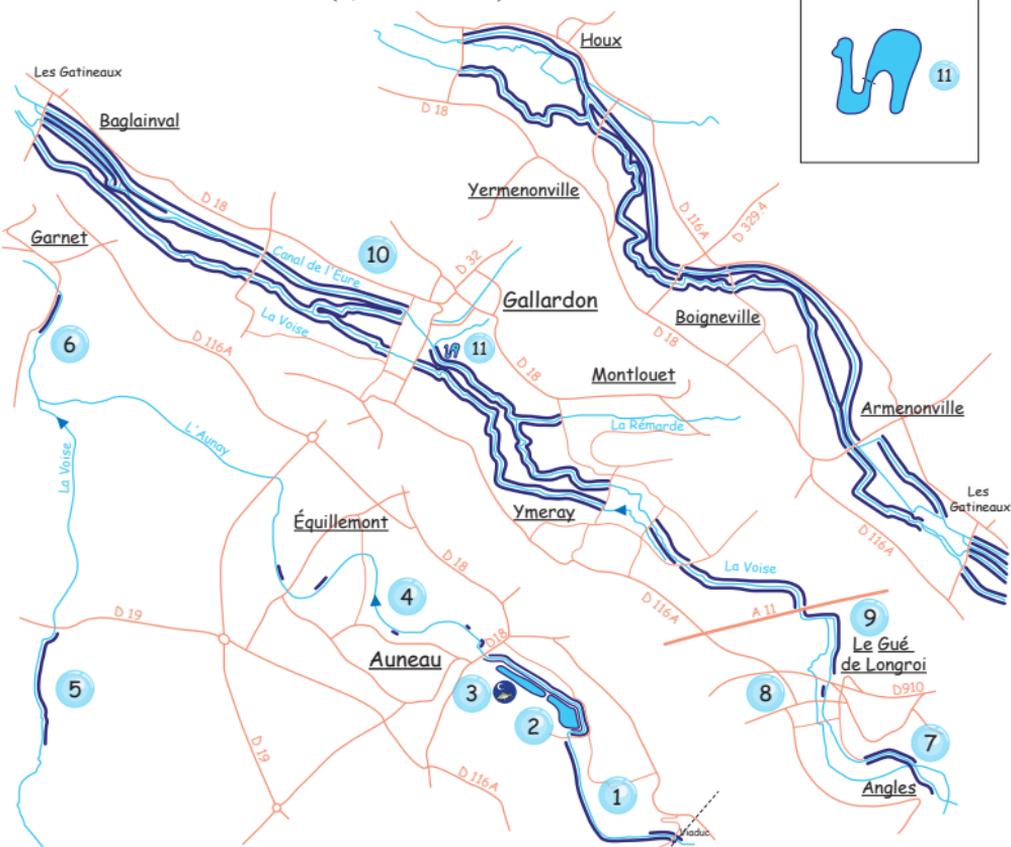
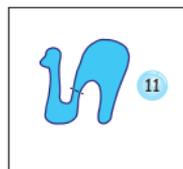
02 37 31 52 84 / 06 84 97 39 63

chantal.h28@hotmail.fr



2^{ème} CATÉGORIE

1. Rives droites et gauche du Viaduc au pont de la D 18 (3 160 m)
2. Plan d'eau «Les Aulnes» (1,6 ha - 685 m)
3. Plan d'eau «La Fontaine à Jean» (2 ha - 785 m)
4. Rives communales entre Auneau et Equillemont (234 m)
5. Rive droite du château de Baronville jusqu'au pont (1840 m)
6. Rive gauche du Moulin de Lonceux au pont de Garnet (300 m)
7. Rive droite de la confluence des deux bras au Moulin de Longréaux (340 m)
Rive gauche du château d'Angles au Moulin de Longréaux (600 m)
8. Rive gauche du pont de la rue principale au pont de la D 910 (70 m)
9. Rive droite de la D 910 au pont de l'autoroute (650 m)
10. Toutes les rives communales entre Ymeray et Houx
11. Plan d'eau de Gallardon (0,4 ha - 525 m)



BERCHÈRES-SUR-VESGRE

Kévin MARTINEZ : 02 37 41 62 00 / 07 87 94 56 40

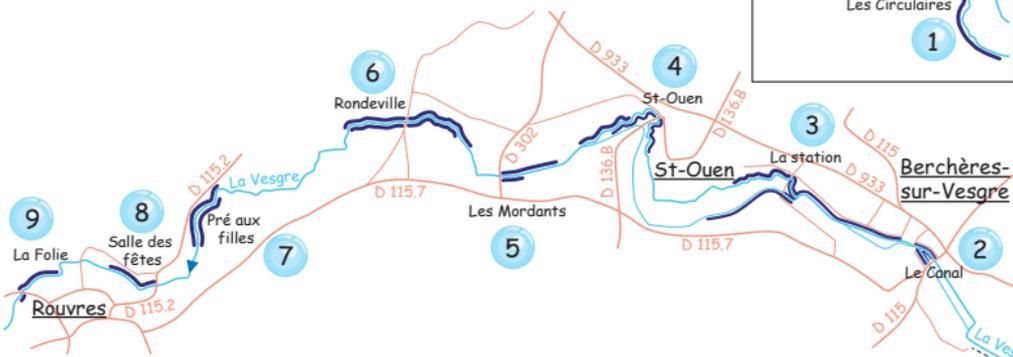
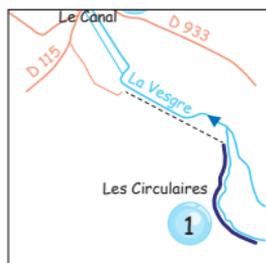
aappmabercheres@hotmail.com

 Les Pecheurs Bercheriens



2^{ème} CATÉGORIE

1. Rive gauche de la limite de propriété du château, en remontant jusqu'au bois (585 m)
2. Rives droite et gauche des deux bras du pont de Berchères jusqu'à la propriété (380 m)
3. Rive droite de la propriété privée (moulin) à la 2^{ème} prairie clôturée (1020 m)
Intérieur des deux bras, de la cascade à la passerelle (180 m)
Rive gauche de la cascade à la limite de parcelle cultivée (485 m)
4. Rive droite de la 2^{ème} prairie clôturée au pont de la D 136B (260 m), puis dans les pâtures après les propriétés en aval du pont (310 m)
Rive gauche du pont de la D 136B à la limite de propriété (315 m)
5. Rives droite et gauche de la D 302 en remontant jusqu'aux propriétés privées (395 m)
6. Rives droite et gauche du pont aux propriétés privées (1480 m)
7. Rives droite et gauche entre les propriétés privées (645 m)
8. Rive droite du pont au terrain de tennis (265 m)
9. Rive droite du pont à la prairie clôturée (230 m)
Rive gauche du pont jusqu'à la propriété (30 m)



BONNEVAL

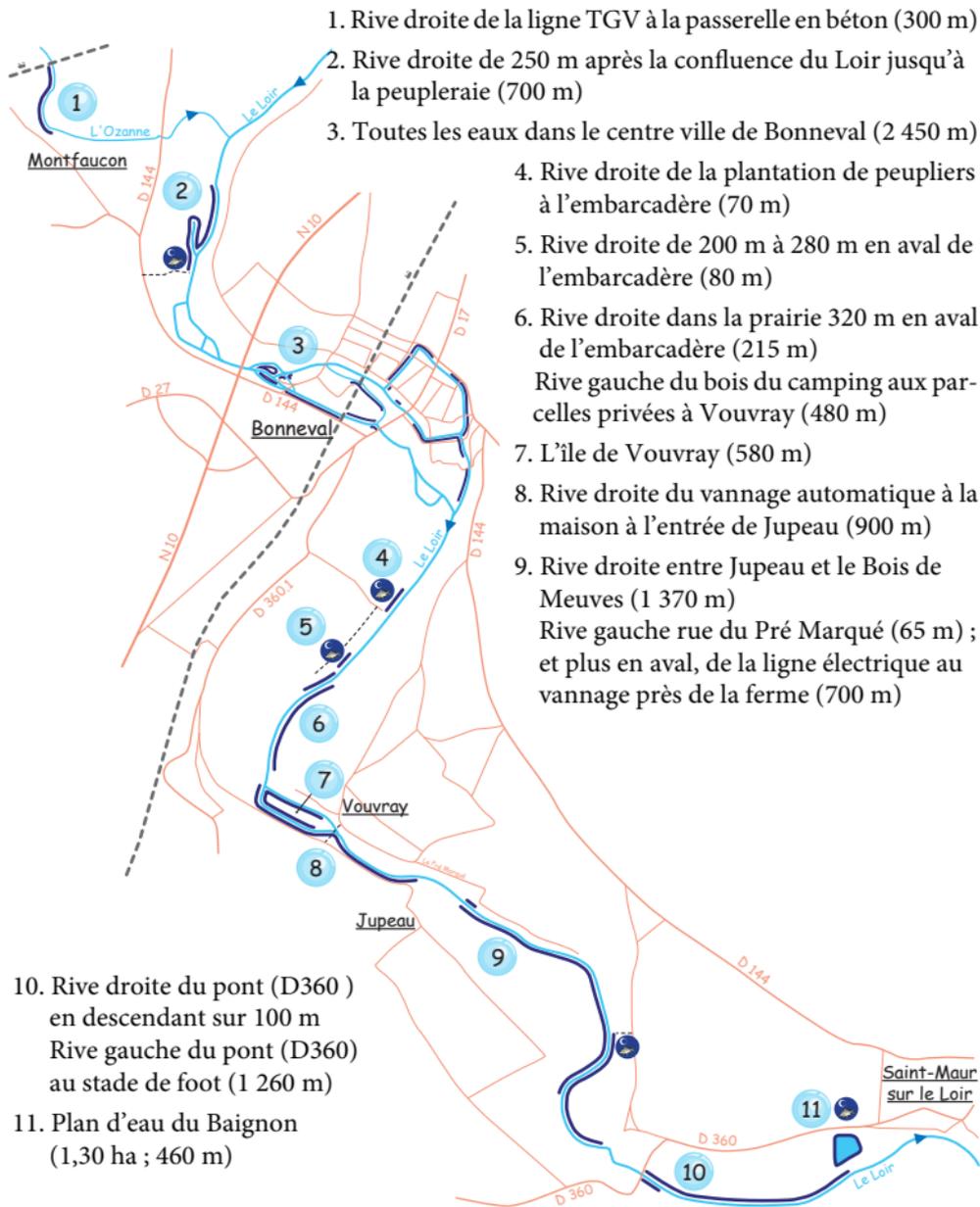
Prénom NOM

0

xxx@xxx.fr



2^{ème} CATÉGORIE



BREZOLLES

Christian LABARRE

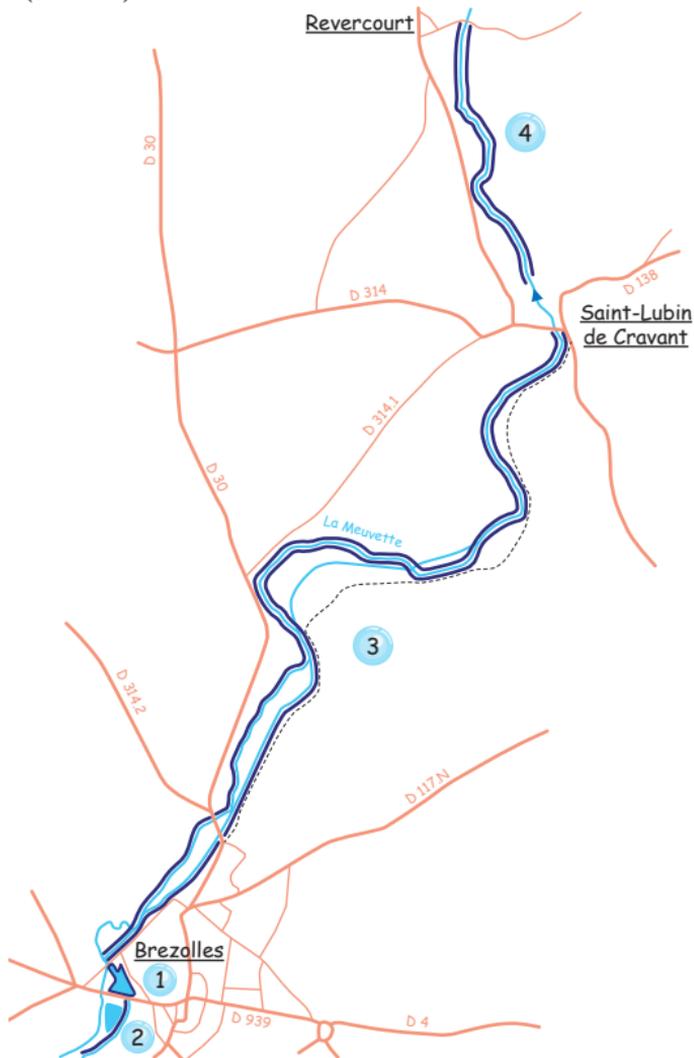
02 37 62 43 65 / 07 85 30 89 30

christian.labarre07@orange.fr



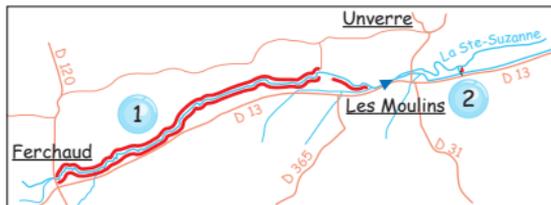
2^{ème} CATÉGORIE

1. Plan d'eau communal de Brezolles (0,6 ha - 400 m)
2. Rive gauche du pont de la D 939 en remontant sur 240 m
3. Rives droite et gauche du cimetière au pont de Saint Lubin de Cravant (9 000 m)
4. « Les Bruyères » : Rives droite et gauche de l'église de St Lubin de Cravant au pont de Revercourt (1 940 m)





1. Rive droite du pont de la D 120 au pont de la D 13 - interruption face au moulin de la Boissière (2 415 m)
Rive gauche du pont de la D 120 à la ferme de la Boissière (2 010 m)
2. Rive gauche de la passerelle à la confluence (65 m)
3. Rive gauche du pont de la D 31 à la propriété de Ste Barbe (485 m)
4. Rive droite du plan d'eau Michel Hamet à la propriété du château - interruption au niveau de l'aire de jeux (1 710 m)
Rive gauche du plan d'eau Michel Hamet au lavoir après la voie ferrée - interruption au niveau de la propriété du château (2 125 m)
5. Rive gauche du pont de la D 921 en remontant sur 180 m
Rive droite du pont de la D 921 au vannage (360 m)
6. Rive droite dans la prairie délimitée par des haies (115 m)
7. Rive gauche du pont de la D 955 sur 30 m en aval
8. Rive droite de la passerelle en bois à la salle des sports (200 m)
9. Rive gauche à partir du 3^{ème} champ en amont de la Boèche, en remontant sur 600 m
10. Rive droite du pont de la Boèche à la propriété privée en aval (165 m)
11. Rive droite de la ferme Le Tronchet à l'entrée de Montemont - interruption entre le vannage et la confluence des deux bras en face de la ferme de Coulamert (1 425 m)
12. Plan d'eau de la Gare (1,5 ha - 770 m)
13. Plan d'eau Michel Hamet (3,3 ha - 725 m - Poste PMR) ♡
14. Plan d'eau du Parc de Loisirs sur la moitié Est, délimité du niveau du Swin Golf à la barrière du camping (parcours de 1 290 m sur un plan d'eau de 28 ha)



CHARTRES

Thierry COUVRAY

02 37 34 43 23 / 06 07 74 50 09

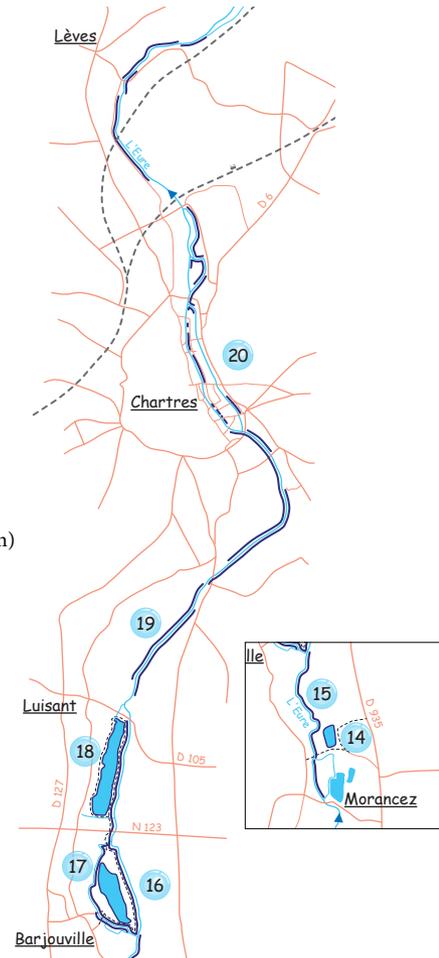
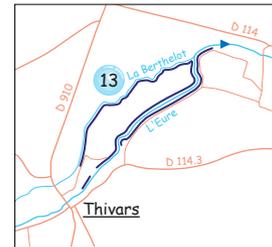
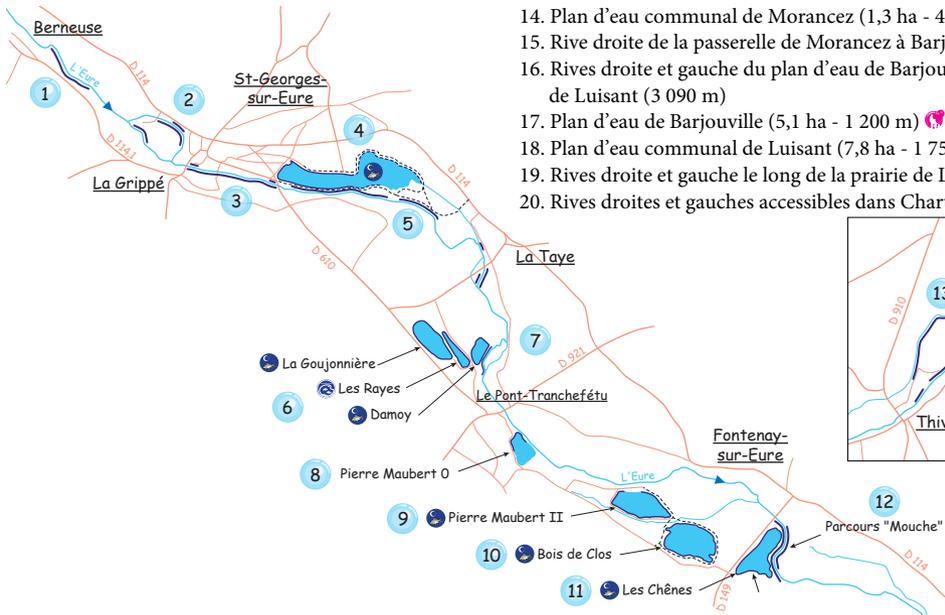
couvray.thierry@orange.fr

Site : www.lagardonnettechartraine.fr

facebook : [Lagardonnettechartraine.fr](https://www.facebook.com/Lagardonnettechartraine.fr)



1. Rive droite du lavoir de Berneuse à la limite des propriétés (460 m)
2. Rive gauche sur les parcelles communales proches du lavoir de Saint-Georges-sur-Eure (530 m)
3. Rive droite du pont de la Grippe au pont de la D 610 (845 m)
4. Plan d'eau de Saint-Georges-sur-Eure (20 ha - 1 340 m + 1 410 m sans nuire à la pratique de la voile du 01/03 au 30/11)
5. Rive gauche sur les parcelles communales entre la station d'épuration et la Taye (1 440 m)
6. Plans d'eau La goujonnière (4,3 ha - 925 m), les Rayes (1,6 ha - 780 m), Damoy (1,65 ha - 550 m)
7. Rive droite derrière le plan d'eau de Damoy (255 m)
8. Plan d'eau Pierre Maubert 0 (2,65 ha - parcours sur 260 m)
9. Plan d'eau Pierre Maubert II (6 ha - 1 000 m)
10. Plan d'eau du Bois de Clos (7,6 ha - 1 300 m)
11. Plan d'eau des Chênes accès par la D149 à partir de Fontenay-sur-Eure (6 ha - 1 240 m)
12. Rives droite et gauche le long du plan d'eau des Chênes « Parcours Mouche » (910 m)
13. Rives droite et gauche, accès par la D 910 au lavoir de Thivars jusqu'à 200 m après la confluence (3 970 m)
14. Plan d'eau communal de Morancez (1,3 ha - 470 m)
15. Rive droite de la passerelle de Morancez à Barjouville (1 300 m)
16. Rives droite et gauche du plan d'eau de Barjouville au plan d'eau de Luisant (3 090 m)
17. Plan d'eau de Barjouville (5,1 ha - 1 200 m)
18. Plan d'eau communal de Luisant (7,8 ha - 1 750 m)
19. Rives droite et gauche le long de la prairie de Luisant (1 570 m)
20. Rives droites et gauches accessibles dans Chartres et Lèves (6 450 m)



CHÂTEAUDUN

Jean-Luc QUERNEC

02 37 45 38 74 / 06 75 02 64 61

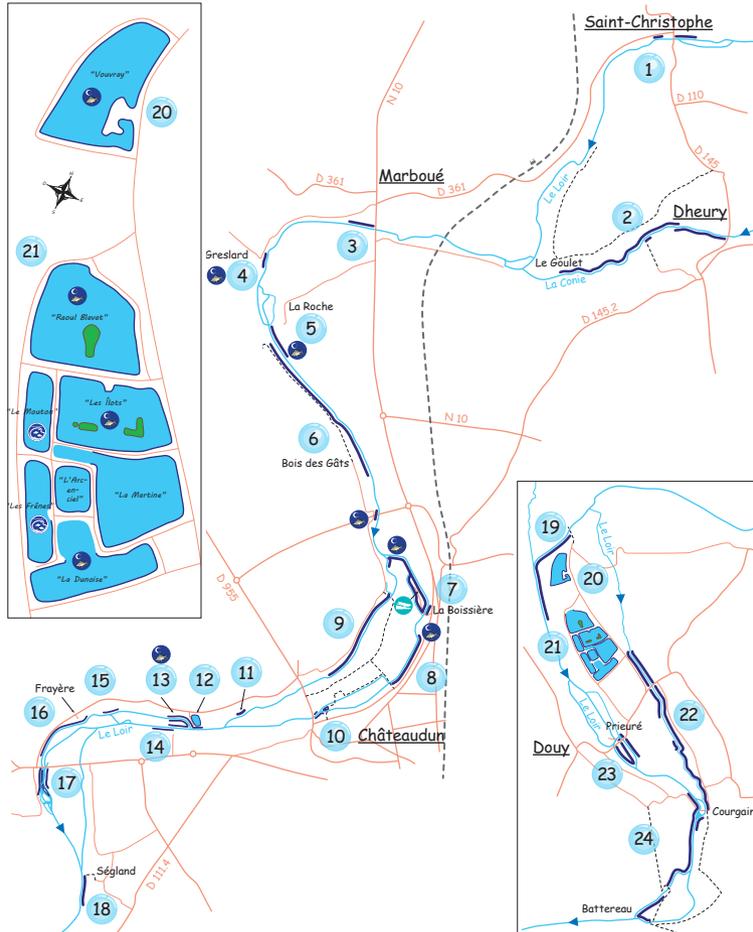
jean-luc.querneq@orange.fr

Site : www.groupeementpecheduloir.com

facebook : [Brochetons Du Loir](#)



2^{ème} CATÉGORIE



1. Rive droite sur 225 m en amont du pont, et 100 m en aval du pont sur 115 m (340 m)
2. Rive gauche du pont de Dheury en descendant sur 490 m et accès au stade sur 40 m
Rive droite de 470 m en aval du pont de Dheury à la ferme du Goulet (1 260 m)
3. Rive droite du pont de la N 10 à la station d'épuration (210 m)
4. Lavoir de Greslard (90 m)
5. Rive gauche à La Roche, dans la prairie et le début du bois (275 m)
6. Rive droite au Bois des Gâts (1 490 m + sous le pont de la déviation 30 m)
7. Rive droite de la séparation du Loir au vannage de l'île de la Boissière (1 200 m)
Rive gauche sur 85 m en amont du vannage + rive gauche du bras de décharge
8. Rive gauche rue des Fouleries, du magasin de pêche à la passerelle (490 m)
9. Rive droite le long du bras de Chollet (Ruelle des prés - Baignade de St Jean) (890 m)
10. Rives droite et gauche sur les parcelles communales de l'île et au pont de la D 955 (360 m)
11. Pré de St Martin (85 m)
12. Plan d'eau «Seigneurte» (0,7 ha - 340 m)
13. La Roïde Boëlle : Rive droite du plan d'eau à la fin du bois (380 m)
Rives droite et gauche de l'île (460 m)
14. Rive gauche derrière le parcours sportif (190 m)
15. Rive droite : Le Pré des Fontaines (150 m)
16. Rive droite derrière la frayère des Abrés (560 m)
17. Rive droite du pont de la D 955 à la rue Jean Moulin + 3 îles (310+330+85+190 m)
Rive gauche dans le parc communal (175 m)
18. Rive gauche à Ségland dans les prairies (280 m)
19. Rive gauche au parc aux bœufs, de la passerelle à la fin de la prairie pâturée (910 m)
20. Plan d'eau de Vouvray (3 ha - 1030 m)
21. Site de « La Basse Plaine » formé de 7 plans d'eau (12,9 ha)
22. Rives droite et gauche : Bras de Jargue et les Muttes (2 400 m)
23. Rives droite et gauche : Le prieuré (810 m)
24. Rive droite de 170 m en amont du moulin de Courgain au vannage (1 070 m)
Rive gauche dans le premier champ en aval de Courgain (160 m) et sur la pointe de l'île derrière le moulin de Battereau (440 m)

CLOYES-SUR-LE-LOIR

Pierre TRIBOUART

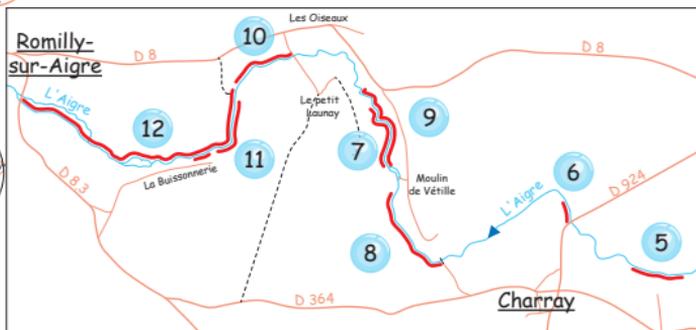
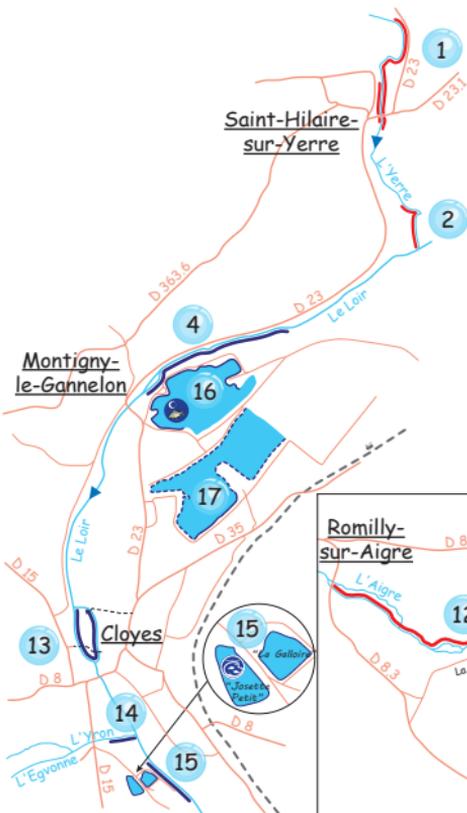
02 54 86 64 29 / 06 38 44 01 89

aappmacloyes@yahoo.fr



1^{ère} & 2^{ème} CATÉGORIE

1. Rive droite délimitée par les panneaux (266 m)
Rive gauche du passage à gué jusqu'à 120 m en aval du pont de la D 23 (855 m)
2. Rive droite des peupliers à la confluence avec le Loir (340 m)
4. Rive gauche derrière la ballastière de Montigny le Gannelon (1 020 m)
5. Rive gauche de 150 m en amont de la station de pompage au moulin (300 m)
6. Rive gauche du pont de la D 924 en descendant sur 130 m
7. Rive gauche du moulin de Vétille à la limite de parcours (480 m)
8. Rive droite de la passerelle en descendant sur 400 m
9. Rive droite du moulin de Vétille à la limite de parcours (640 m)
10. Rive droite du pont en descendant sur 400 m
11. Rive gauche à la Buissonnerie (560 m)
12. Rive droite du pont de Romilly en remontant sur 1 860 m
13. Rives droite et gauche du parc Emile Zola (700 m)
14. Rive droite avant la confluence de l'Yron avec le Loir (155 m)
15. Site de La Galloire
Rive droite derrière le Moto-Cross (350 m)
Plan d'eau La Galloire (0,65 ha - 310 m)
Plan d'eau Josette Petit (0,75 ha - 390 m)
16. Plan d'eau de Montigny-le-Gannelon (18 ha - 1 420 m)
17. Plan d'eau des Tirelles (24 ha - 430 m + 2 300 m si aucune activité nautique)



COURTALAIN

Prénom NOM

06 ...



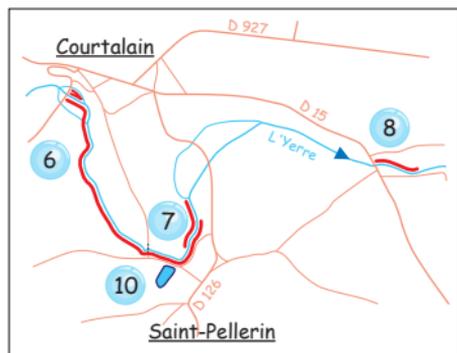
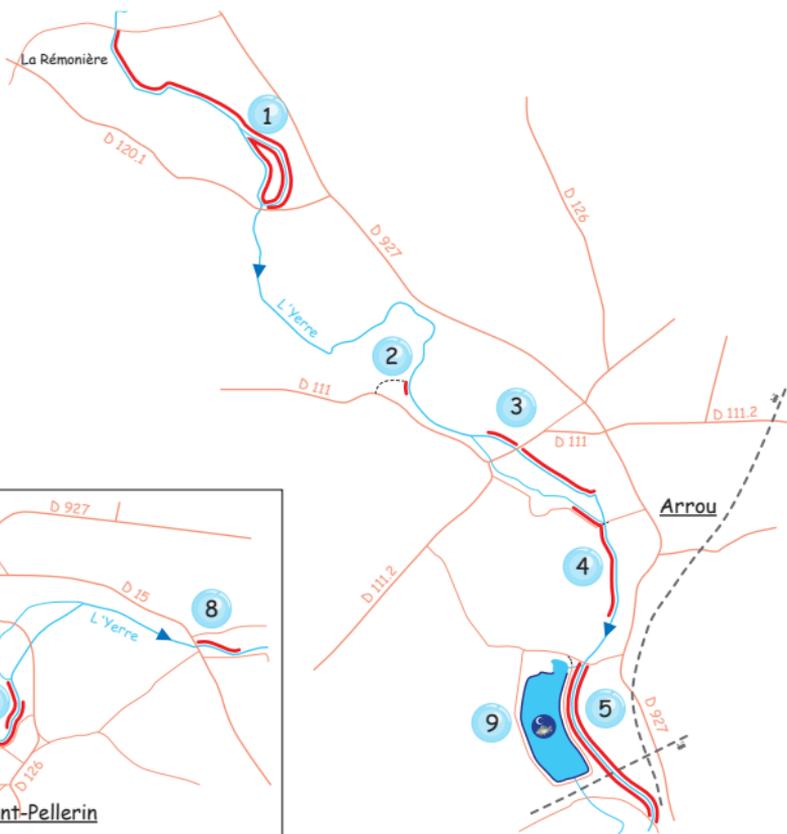
LaTanche Courtalain



latanche.courtalain@orange.fr

1^{ère} & 2^{ème} CATÉGORIE

1. Rive gauche du pont du chemin de la Rémonière à la D 120.1 (2 233 m)
2. Rive droite en descendant à partir de l'ancien chemin de la baignade (45 m)
3. Rive gauche de la haie 145 m en amont de la D 111 au chemin de promenade (545 m)
4. Rive droite de 160 m en amont de la passerelle au bois 420 m en aval (580 m)
5. Rives droite et gauche du pont Foulon au pont de la voie de la ligne TER (1 710 m)
6. Rives droite et gauche du pont de la D 17 à la limite de parcours (1 415 m)
7. Rive gauche de la passerelle à la confluence avec le bras de l'Yerre (230 m)
8. Rive gauche du pont de la D 15 à la limite de propriété (190 m)
9. Plan d'eau du Pont Foulon (9 ha - parcours sur 1 280 m)
10. Plan d'eau de St-Pellerin (0,5 ha - 300 m)



COURVILLE-SUR-EURE

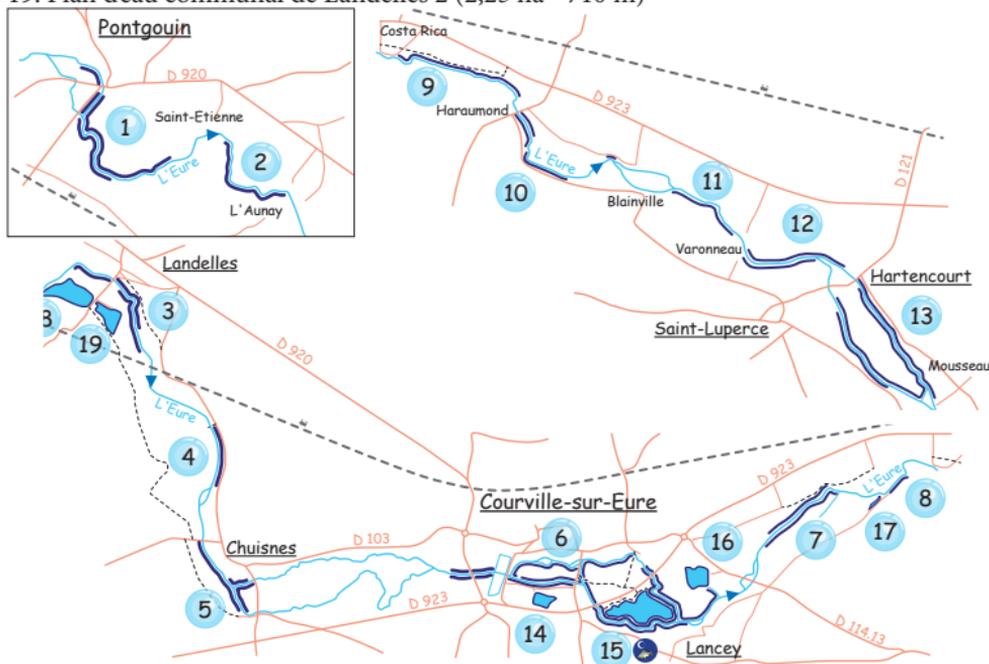
Patrick BULOUP

06 85 44 01 25



2^{ème} CATÉGORIE

1. Rives droite et gauche de Pontgouin à Saint-Etienne (2 365 m)
2. Rive droite de Saint-Etienne à l'Aunay (780 m)
3. Rives droite et gauche à Landelles (1 305 m)
4. Rive gauche du pont au vannage (455 m)
5. Rives droite et gauche à Chuisnes (1 085 m)
6. Rives droite et gauche de Courville-sur-Eure à Lancey (6 290 m)
7. Rives droite et gauche au niveau de la ferme de Masselin (1 240 m)
8. Rive droite à partir de la passerelle (220 m)
9. Rive gauche de Costa Rica à Haraumond (1 010 m)
10. Rives droite et gauche à partir du pont d'Haraumond (650 + 670 m)
11. Rive droite en aval de Blainville (575 m)
12. Rives droite et gauche du Moulin de Varonneau à Hartencourt (1 330 m)
13. Rives droite et gauche des deux bras d'Hartencourt à Mousseau (3 770 m)
14. Plan d'eau des Canaux (1,3 ha - 470 m)
15. Plan d'eau des Gollions (6,65 ha - 1 350 m)
16. Plan d'eau des Contents (2,3 ha - 625 m)
17. Plan d'eau du Nouvet (0,2 ha - 280 m)
18. Plan d'eau communal de Landelles 1 (4,25 ha - 970 m)
19. Plan d'eau communal de Landelles 2 (2,25 ha - 710 m)



DREUX

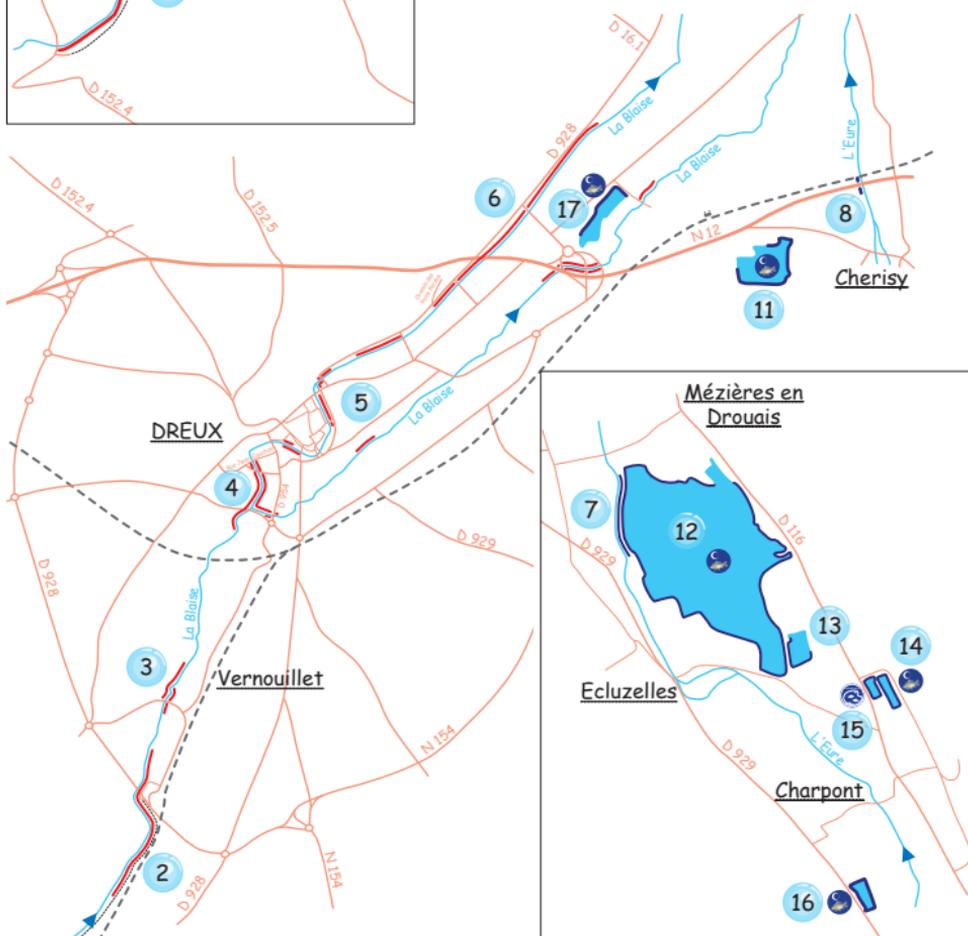
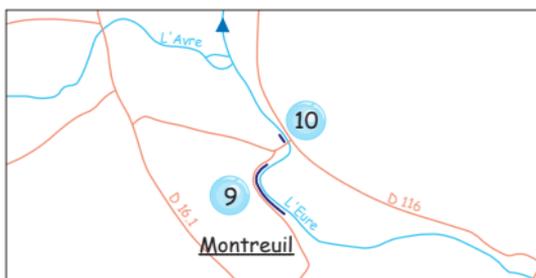
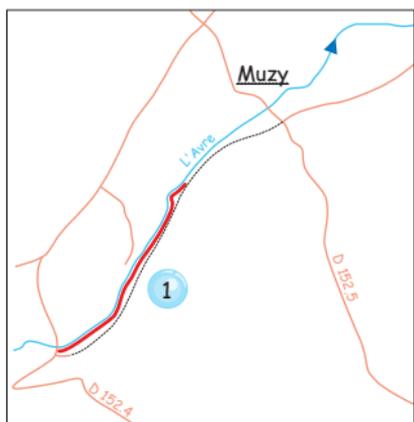
Mathieu TRIBOUILLOIS : 06 61 50 75 61
lespecheursdrouais@gmail.com

 Aappma les pecheurs drouais



1^{ère} & 2^{ème} CATÉGORIE

1. Rive droite du pont Hoddé à la 1^{ère} clôture (1 310 m)
2. Rive droite sur 900 m, chemin de Volhard et stade de foot (950 m)
3. Rive droite de 90 m en amont du pont de la D 311 à la propriété 150 m en aval (240 m)
Rive gauche du pont de la D 311 à la clôture de l'usine de traitement des eaux (290 m)
4. Rives droite et gauche des deux bras, du cinéma au pont de la rue Jean Cauchon et au pont de la D 954 (990 m)
5. Toutes les rives communales accessibles dans la ville de Dreux sur les deux bras (1 520 m)
6. Rive gauche de la parcelle communale (face au chemin des Pains Perdus) à la clôture en aval du parking de la D 928 (1 470 m)
7. Rive droite de la propriété privée à la clôture près du Moulin (515 m)
8. Rive gauche sur 100 m au niveau du pont de la rocade
9. Rive gauche de la clôture de la Société des Eaux à la propriété privée (380 m)
10. Rive gauche du pont de la D 303 à la limite de parcelle (55 m)
11. Plan d'eau de Comteville (8,3 ha - 1 010 m)
12. Plan d'eau d'Ecluzelles (93 ha - 4 460 m)
13. Plan d'eau Solange-Epiphane (2,7 ha - 370 m)
14. Grand plan d'eau Louis Barbot (1,2 ha - 550 m)
15. Petit plan d'eau Louis Barbot (0,96 ha - 410 m)
16. Plan d'eau Jean-Lavigne (1,65 ha - 585 m)
17. Plan d'eau des Châtelets (3,9 ha - 514 m)



ILLIERS - COMBRAY

Pascal CHAILLOU : 06 12 89 57 59

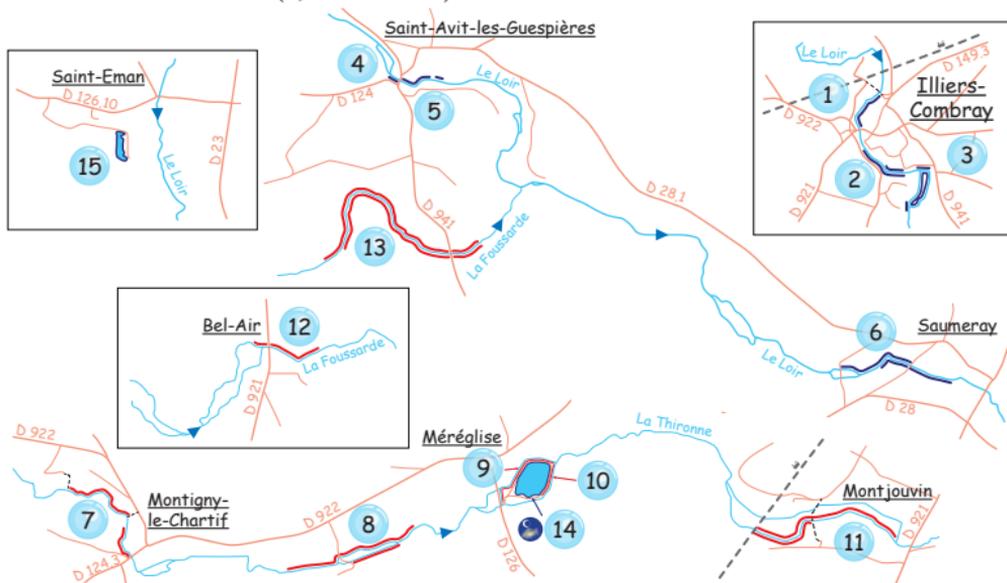
lesbrochetonsdilliers@gmail.com

 Aappma - Les Brochetons d'Illiers



1^{ère} & 2^{ème} CATÉGORIE

1. Rive gauche de la passerelle du Gué Bellerin au pont Saint Hilaire (315 m)
2. Rive droite de la propriété 100 m en aval du vannage à la passerelle près du parc (315 m)
Rive gauche dans le jardin Marcel Proust (75 m)
3. Rive gauche du lavoir à la maison en bordure de rive (100 m)
Rives droite et gauche de l'île du Pré Catelan (630 m)
4. Rive droite du pont de la D 941 en remontant sur 70 m
5. Rive gauche du pont de la D 941 à la limite de parcelle et derrière l'église (230 m + 100 m)
6. Rive gauche du Moulin de l'Aulne au pont «plat» (545 m)
Rive droite de 245 m en amont du pont «plat» à la séparation du Loir (245 m + 350 m)
7. Rive droite du pont de la D 124.3 en remontant jusqu'à la limite de parcelle (215 m)
Rive gauche de la passerelle en bois à la propriété privée (520 m)
8. Rive droite de la route communale (GR 35) à la clôture au bout de la 1^{ère} prairie
Rive gauche sur 455 m amont de la route et sur 575 m en aval (1 030 m)
9. Rive droite du pont de la D 126 au bout de l'étang (600 m)
10. Rive gauche du milieu de l'étang au bout de l'étang (250 m)
11. Rive droite du pont de chemin de fer au pont en pierre (475 m)
Rive gauche du pont de chemin de fer à la confluence des 2 bras de rivière (1 140 m)
12. Rive gauche du lavoir en amont de la D 921 à la limite de parcelle après le pont (115 m + 400 m)
13. Rives droite et gauche du Gué de Crémisay au Gué de Virolet (1 645 m + 1 505 m)
14. Plan d'eau Marcel Huart (4,8 ha - 885 m) 
15. Plan d'eau St Eman (1,3 ha - 560 m)



JOUY

Romain GOUSSARD

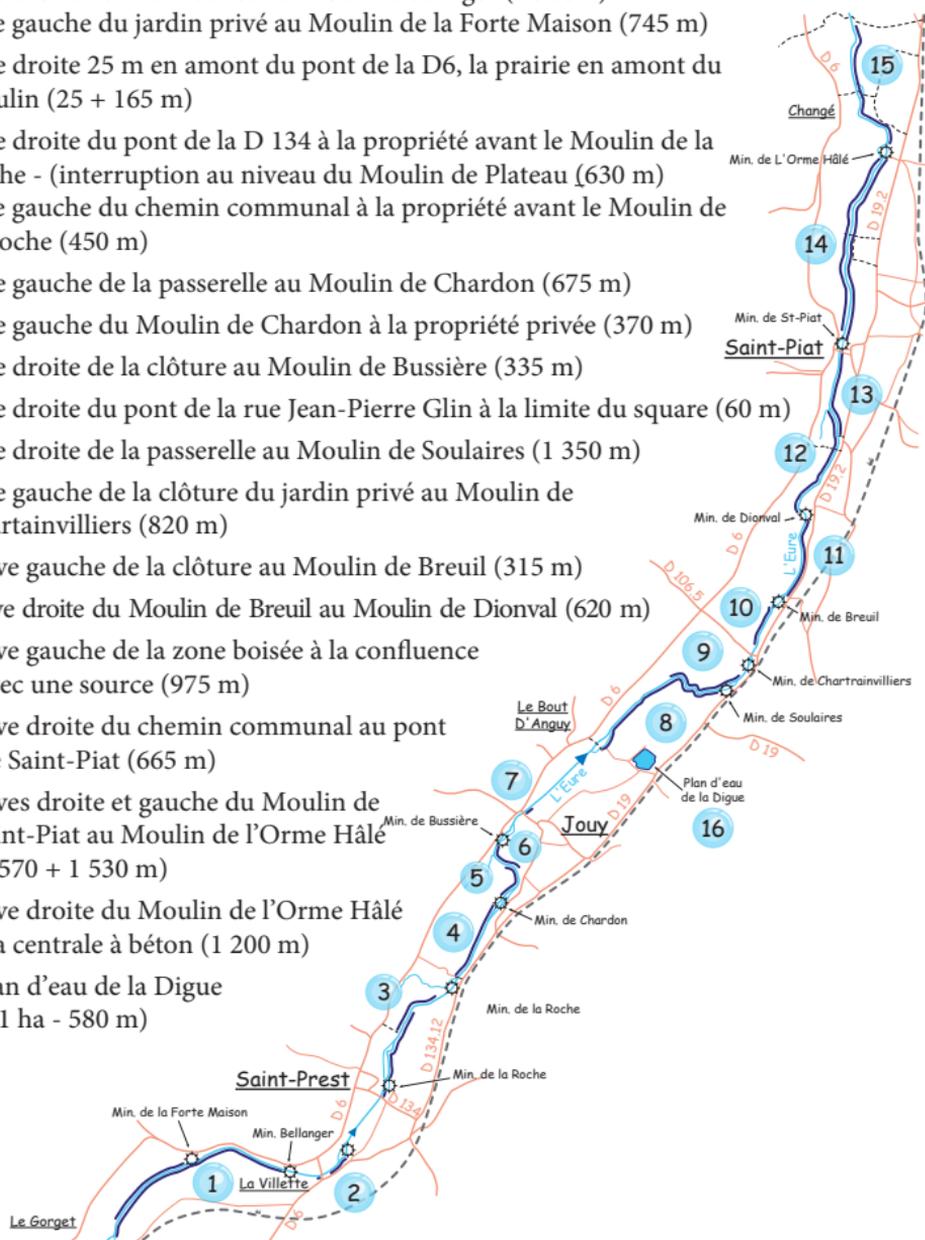
06 21 67 25 20

gouzi28@orange.fr



2^{ème} CATÉGORIE

1. Rive droite de la diffluence au Moulin Bellanger (1 720m)
Rive gauche du jardin privé au Moulin de la Forte Maison (745 m)
2. Rive droite 25 m en amont du pont de la D6, la prairie en amont du Moulin (25 + 165 m)
3. Rive droite du pont de la D 134 à la propriété avant le Moulin de la Roche - (interruption au niveau du Moulin de Plateau (630 m)
Rive gauche du chemin communal à la propriété avant le Moulin de la Roche (450 m)
4. Rive gauche de la passerelle au Moulin de Chardon (675 m)
5. Rive gauche du Moulin de Chardon à la propriété privée (370 m)
6. Rive droite de la clôture au Moulin de Bussière (335 m)
7. Rive droite du pont de la rue Jean-Pierre Glin à la limite du square (60 m)
8. Rive droite de la passerelle au Moulin de Soulaire (1 350 m)
9. Rive gauche de la clôture du jardin privé au Moulin de Chartainvilliers (820 m)
10. Rive gauche de la clôture au Moulin de Breuil (315 m)
11. Rive droite du Moulin de Breuil au Moulin de Dionval (620 m)
12. Rive gauche de la zone boisée à la confluence avec une source (975 m)
13. Rive droite du chemin communal au pont de Saint-Piat (665 m)
14. Rives droite et gauche du Moulin de Saint-Piat au Moulin de l'Orme Hâlé (1 570 + 1 530 m)
15. Rive droite du Moulin de l'Orme Hâlé à la centrale à béton (1 200 m)
16. Plan d'eau de la Digue (2,1 ha - 580 m)



LA BAZOCHE-GOUET

Gérard LEGRET

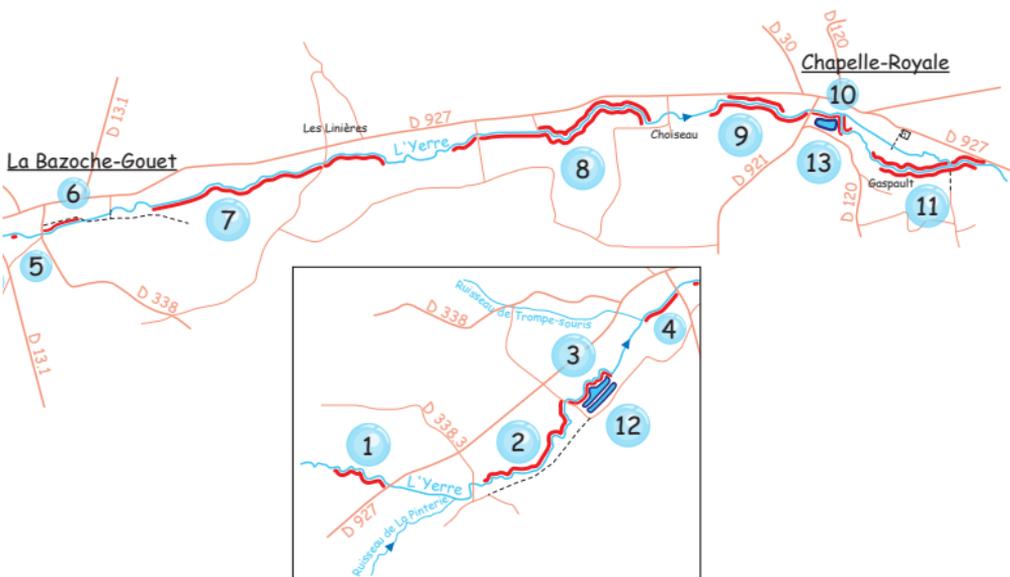
02 37 49 23 20 / 06 13 22 30 54

Legret.gerard@wanadoo.fr



1^{ère} & 2^{ème} CATÉGORIE

1. Rive droite du pont de la D 927 en remontant sur 440 m
2. Rive gauche de la propriété de Pont Galet à la passerelle près du camping (895 m)
3. Rive droite de la passerelle à la réserve au bout de l'étang (460 m)
4. Rive droite de la clôture près du bois au pont de la D 13.1 - Pont du Gault (165 m)
5. Rive droite, parcelle communale derrière la cité des Grouards (25 m)
6. Rive gauche de la rue du Moulin à la passerelle (260 m)
7. Rive droite des propriétés privées à la limite de parcelle 430 m après la route (1 640 m)
8. Rive droite de 190 m en amont de la route du Petit Haut Bois à Choiseau (1450 m)
Rive gauche du hameau de l'Hermitage à la limite de propriété à Choiseau (890 m)
9. Rive droite du pont de la D 921 en remontant dans la prairie sur 765 m
Rive gauche dans la prairie le long de la D 927, entre les deux clôtures (330 m)
10. Rive droite du pont de la D 921 au vannage (290 m)
Rive gauche du vannage à la limite de parcelle (160 m)
11. Rive droite de la limite de propriété de Gaspault à la haie clôturée (660 m)
Rive gauche du début de la prairie au début du bois (745 m)
12. Plans d'eau « Gilbert Lecomte » 1 et 2 (1,8 ha - 1 170 m) 
13. Plan d'eau du Vieux Moulin à Chapelle-Royale (0,4 ha - 300 m)



MAINTENON

Gérard FILLAUD : 06 11 04 71 83

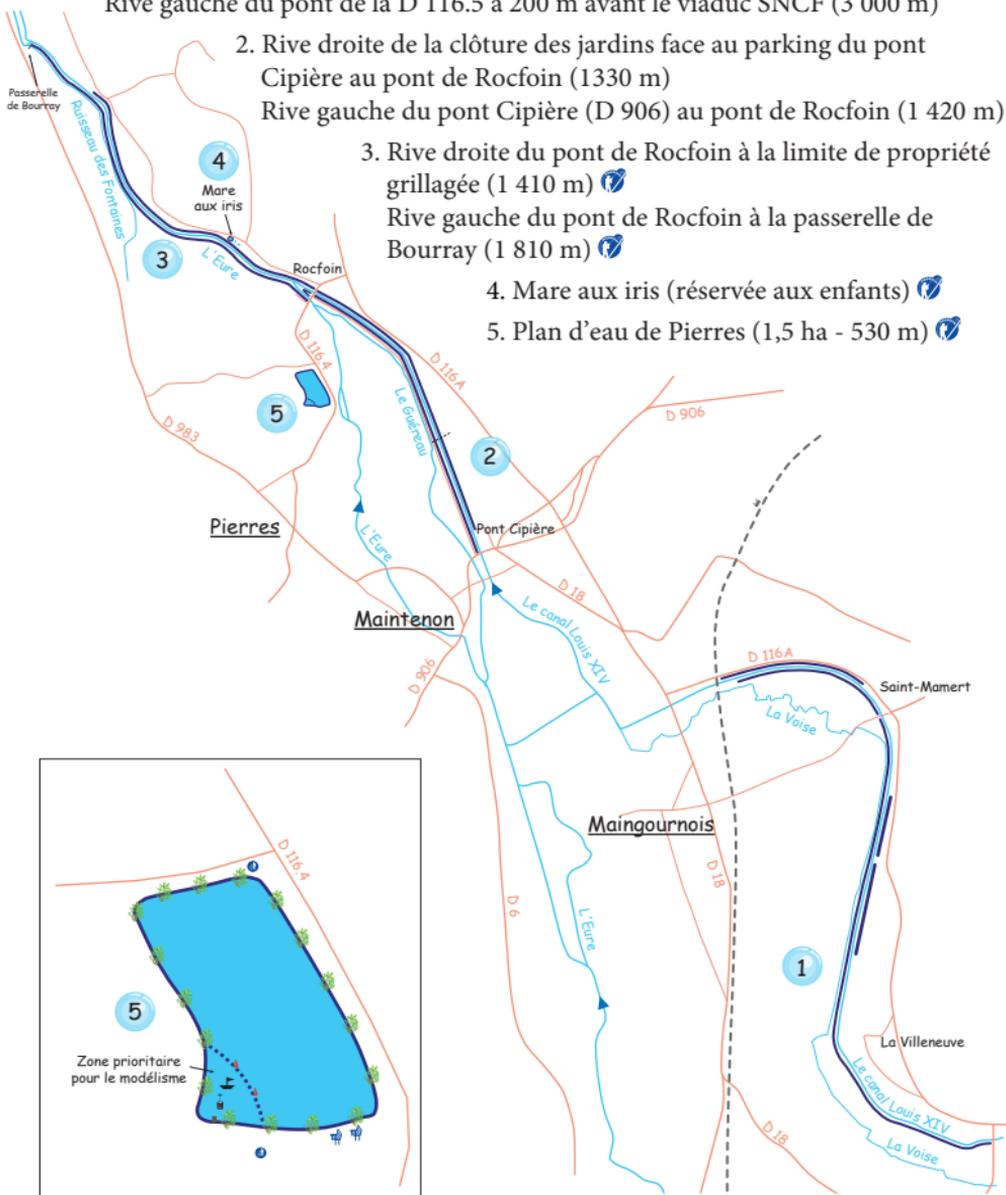
gfillaud@club-internet.fr

 **Les Pêcheurs de Maintenon-Pierres**



2^{ème} CATÉGORIE

1. Rive droite de la sortie de la Villeneuve au viaduc SNCF (1 530 m)
Rive gauche du pont de la D 116.5 à 200 m avant le viaduc SNCF (3 000 m)
2. Rive droite de la clôture des jardins face au parking du pont Cipièrre au pont de Rocfoin (1330 m)
Rive gauche du pont Cipièrre (D 906) au pont de Rocfoin (1 420 m)
3. Rive droite du pont de Rocfoin à la limite de propriété grillagée (1 410 m) 
Rive gauche du pont de Rocfoin à la passerelle de Bourray (1 810 m) 
4. Mare aux iris (réservée aux enfants) 
5. Plan d'eau de Pierres (1,5 ha - 530 m) 



MANOU

Jean-Luc JULIEN : 06 16 24 59 73

jljulien@orange.fr

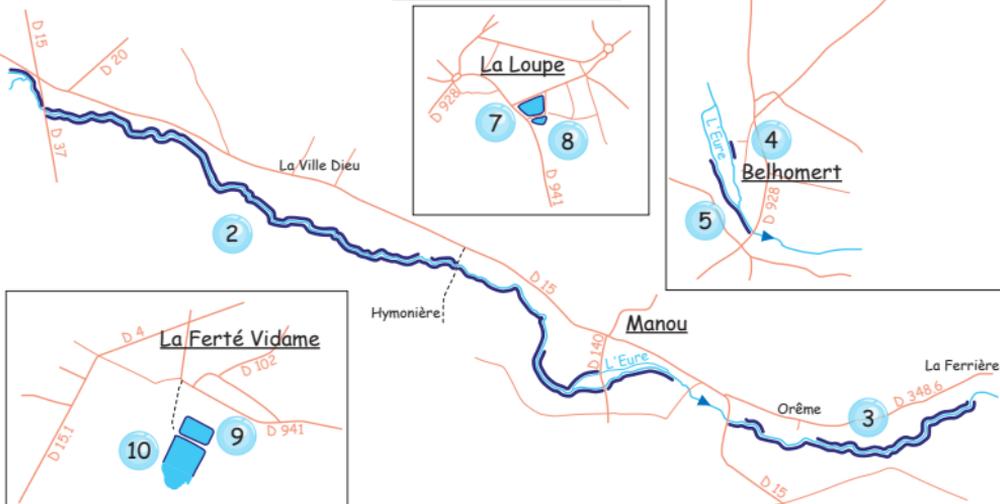
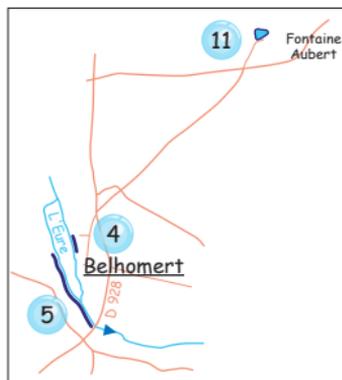
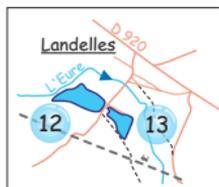
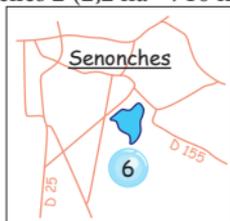


Aappma Manou les hauts de l'eure



2^{ème} CATÉGORIE

1. Rive droite du pont de Neuilly jusqu'au château (610 m)
2. Rive gauche de 290 m en amont du pont de la D 37 au chemin de la Hymonière, et le long de l'étang communal de Manou (3 960 m)
Rive droite du pont de la D 37 à la fin de la parcelle après le pont de la D 140 (5 150 m)
3. Rives droite et gauche du pont de la D15 à l'entrée de La Ferrière - départ en rive droite 100 m après et interruption au lieu-dit Orème (1 820 m + 1 275 m)
4. Rive gauche derrière la mairie de Belhomert en remontant jusqu'au lavoir (195 m)
5. Rive droite 100 m en aval du pont de la D 928, et en remontant sur 520 m (620 m)
6. Plan d'eau Arthur Rémy à Senonches (2,65 ha - 795 m) 🍷
7. Grand plan d'eau du Gasloup à La Loupe (1,5 ha - 490 m)
8. Petit plan d'eau du Gasloup à La Loupe (0,35 ha - 260 m) 🌿
9. Plan d'eau du Bourg dans le parc de la Ferté Vidame (3 ha - 715 m)
10. Plan d'eau de Gautrey dans le parc de la Ferté Vidame (6 ha - 580 m)
11. Plan d'eau de Fontaine Aubert (0,35 ha - 230 m)
12. Plan d'eau communal de Landelles 1 (4,2 ha - 970 m)
13. Plan d'eau communal de Landelles 2 (2,2 ha - 710 m)



NOGENT-LE-ROI

Jean-Pierre GARRIDO : 06 60 16 18 95

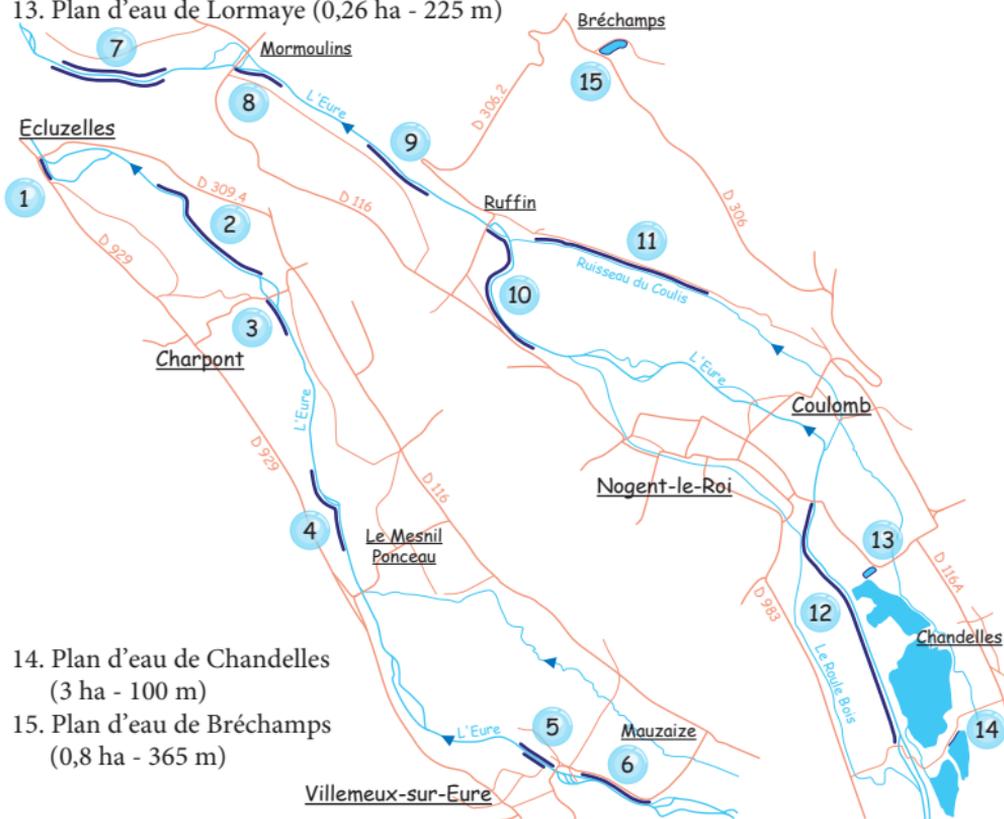
lagaulenogentaise@gmail.com

 Aappma Lagaulenogentaise



2^{ème} CATÉGORIE

1. Rive gauche du pont d'Ecluzelles en remontant sur 125 m
2. Rive droite de la sortie de Charpont à la première propriété d'Ecluzelles (900 m)
3. Rive gauche du pont de la D 308 en remontant sur 225 m
4. Rive gauche entre les deux zones boisées (540 m)
5. Rives droite et gauche en aval du pont de Villemeux (210 m + 130 m)
6. Rive droite de la confluence des bras de l'Eure aux murs du Moulin de Voise (440 m)
7. Rives droite et gauche de la sortie de Mormoulins au Moulin Boisard (590 m + 660 m)
8. Rive gauche du pont de la D 113 en remontant sur 300 m
9. Rive gauche en aval de Ruffin entre les deux zones boisées (500 m)
10. Rive gauche du pont de fer au pont de Ruffin (950 m)
11. Rive droite de la limite de propriété au pont de la grenouillère (1 030 m)
12. Rive gauche de la clôture au pont de la Bretèche (1 560 m)
13. Plan d'eau de Lormaye (0,26 ha - 225 m)



14. Plan d'eau de Chandelles (3 ha - 100 m)
15. Plan d'eau de Bréchamps (0,8 ha - 365 m)

NOGENT-LE-ROTROU

Damien PAPILLON : 06 27 46 12 57

aappmalanogentaise@gmail.com

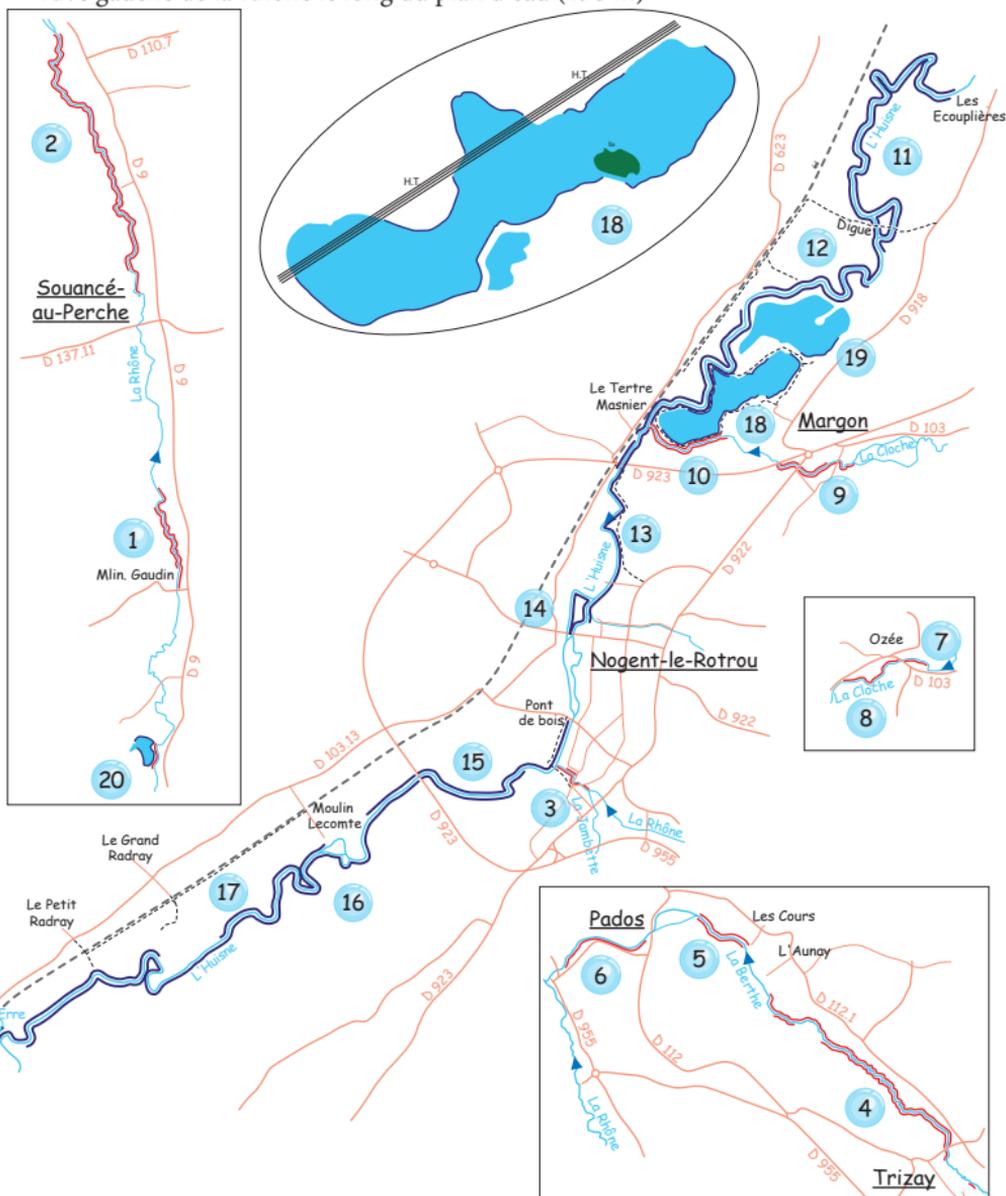
f Aappma La Nogentaise



1^{ère} & 2^{ème} CATÉGORIE

1. Rives droite et gauche du «Moulin Gaudin» à la limite de propriété (830 m + 490 m)
2. Rives droite et gauche de la sortie de Souancé à l'ancien vannage (2 390 m + 2 000 m)
3. Rives droite et gauche du vannage Saint Denis à la confluence avec l'Huisne (480 m)
4. Rives droite et gauche du pont de Trizay (120 m en amont du pont en rive gauche, ainsi que derrière le terrain de tennis sur 70 m) à «L'Aunay» (2 060 m + 1 630 m)
5. Rives droite et gauche de «Les Cours» à l'entrée de Pados (2 x 365 m)
6. Rive gauche de la passerelle en aval du pont de Pados à la limite des jardins (750 m)
7. Rive gauche du pont d'Ozée en remontant sur 270 m
8. Rive droite du pont d'Ozée en descendant jusqu'à la clôture (520 m)
9. Rive gauche de 150 m en amont du pont du terrain de jeux au pont de la D 923 (580 m)
Rive droite de la propriété du début du stade au pont de la D 923 (370 m)
10. Rives droite et gauche de la pépinière à la confluence avec l'Huisne (615 m + 660 m)
11. Rive droite des «Écouplières» jusqu'à 100 m après le pont de la D 923 (6 585 m)
12. Rive gauche des «Écouplières» jusqu'à l'interruption 280 m après la digue (2 960 m)
13. Rive gauche de l'amont des plans d'eau au Boulodrome (4 270 m)
14. Rives droite et gauche sur l'ensemble de l'île à la Piscine (850 m)
15. Rive droite du pont de bois aux propriétés privées à «Moulin Lecomte» (2 000 m)
16. Rive gauche de la maison de retraite jusqu'au niveau du «Petit Gravier»(5 960 m)
17. Rive droite de «Moulin Lecomte» à la confluence avec l'Erre (3 240 m)
18. Plan d'eau de La Borde 1 (21,5 ha - 2 075 m)
19. Plan d'eau de La Borde 2 (360 m)
20. Plan d'eau du Tertre (1,8 ha - 555 m)

Rive gauche de la Rhône le long du plan d'eau (190 m)



NOTTONVILLE

Hubert PLAISANCE

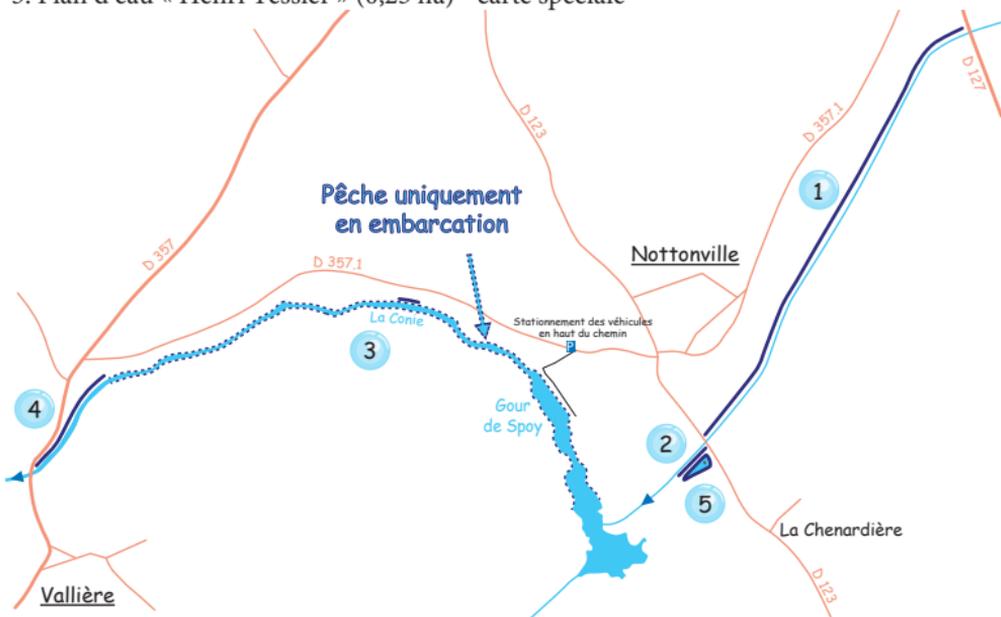
02 37 96 90 08 / 06 17 12 42 63

Libet28@orange.fr



2^{ème} CATÉGORIE

1. Rive droite du pont de Pontault - D127 au pont de la Chenardière - D123 (1 350 m)
2. Rive gauche du pont de la Chenardière - D123 au bout de l'étang Henri Tessier (115 m)
3. Cours d'eau uniquement en embarcation de la Gour de Spoy au pont de Vallières (2 080 m)
4. Rive droite du pont de Vallière en remontant sur 310 m
5. Plan d'eau « Henri Tessier » (0,25 ha) - carte spéciale

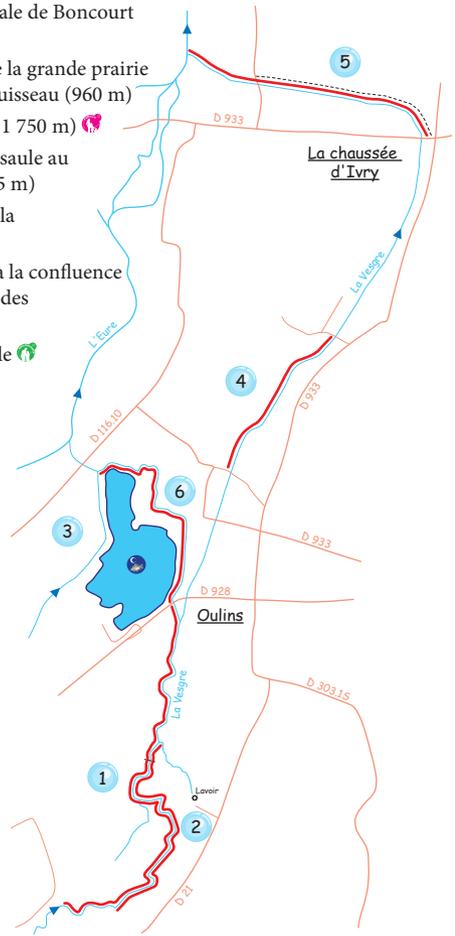
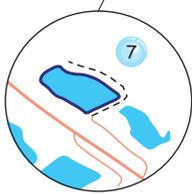
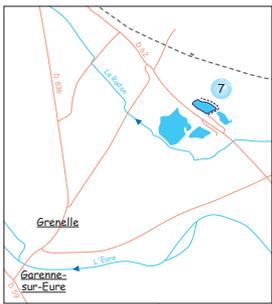


OULINS - LA GOUJONNETTE FRATERNELLE

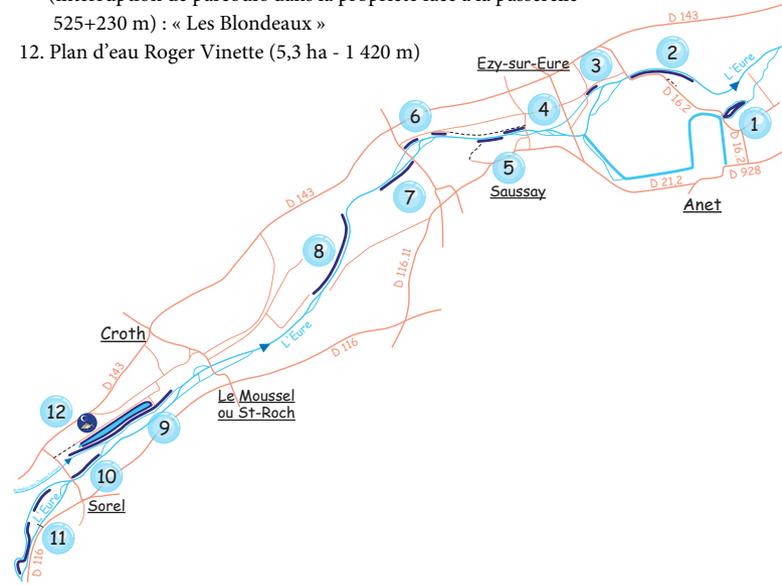
Charles CAVAN : 06 83 40 48 29
aappma.lagoujonnette@gmail.com



1. Rive gauche de la limite communale de Boncourt au pont de la D 928 (1 770 m)
2. Rive droite de 300 m en amont de la grande prairie clôturée à la confluence avec un ruisseau (960 m)
3. Plan d'eau des Vingtaines (10 ha, 1 750 m)
4. Rive gauche du pont de l'allée du saule au pont du chemin des Aulnaies (645 m)
5. Rive droite du pont de la D 933 à la confluence avec l'Eure (935 m)
6. Rive gauche du pont de la D 928 à la confluence avec le bras derrière le plan d'eau des Vingtaines (845 m)
7. Plan d'eau de la Motte à Guainville (0,47 ha - 300 m)



1. Deux rives entre les 2 bras de la rivière « La Barillette » (510 m)
2. Rive droite entre les clôtures de propriété « Le Clos du Parc » (550 m)
3. Rive gauche du pont du lavoir à la clôture de la propriété « Quai de l'Eure » (112 m)
4. Rive gauche de la passerelle à la limite du camping « La Passerelle » (160 m)
5. Rive droite derrière le terrain de sport de Saussay (215 m)
6. Rive gauche entre les deux limites de parcours de l'association (93 m) : « Les trillots », et derrière les jardins ouvriers, du pont Saint Jean à la limite de propriété (135 m)
7. Rive droite du pont Saint Jean à la fin de la digue (393 m)
8. Rive gauche dans les deux grandes parcelles cultivées (810 m) : « Les terres noires »
9. Rive gauche le long de l'étang Roger Vinette d'une clôture à l'autre (1 080 m)
10. Rive gauche du pont en descendant dans le bois (330 m) : « Le pont coupé »
11. Rive droite, bras gauche entre la diffluence de l'Eure et le bout de la prairie (interruption de parcours dans la propriété face à la passerelle - 525+230 m) : « Les Blondeaux »
12. Plan d'eau Roger Vinette (5,3 ha - 1 420 m)



SAINT-RÉMY-SUR-AVRE

Prénom NOM

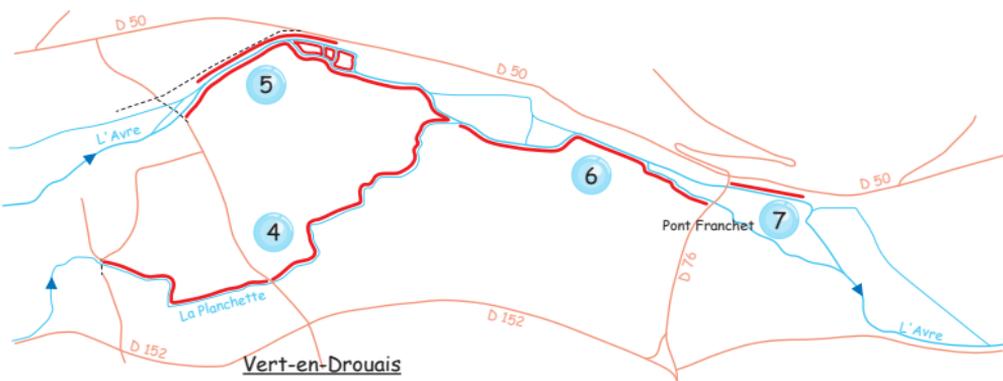
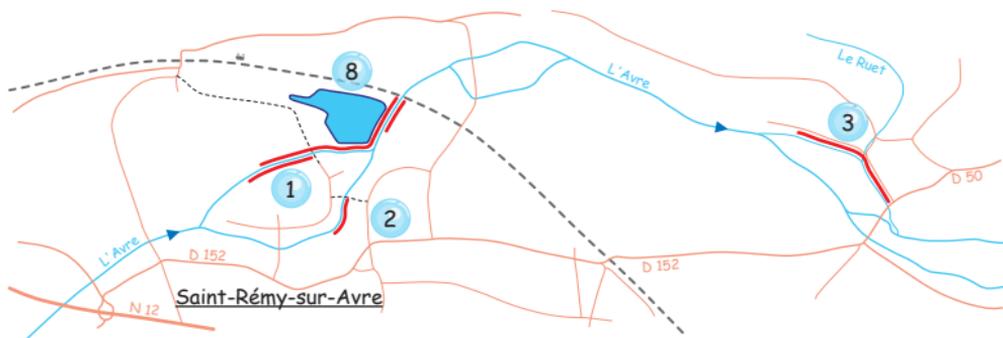
0...

mail@....fr



1^{ère} & 2^{ème} CATÉGORIE

1. Rive droite du camping à la grande passerelle (290 m), et avant le pont SNCF sur 90 m
Rive gauche de la petite passerelle au pont SNCF (450 m)
2. Rive droite de la vanne peluche à la passerelle (110 m)
3. Rive gauche de la source au lavoir (345 m)
4. Rive gauche de la passerelle derrière l'église de Vers-en-Drouais à la confluence avec l'Avre (1 350 m)
5. Rive droite de la passerelle à la confluence avec la Planchette (885 m) + l'ensemble des bras de dérivation (520 m)
Rive gauche de la limite de propriété au moulin d'Auger
6. Rive droite de la confluence au pont Franchet (825 m)
7. Rive gauche du pont Franchet à la clôture (210 m)
8. Plan d'eau de Saint-Rémy-sur-Avre (2,2 ha – 750 m)



VILLIERS-LE-MORHIER

Jean-Pierre VILLETTE

06 33 11 56 34

pechevillierslemorhier28@gmail.com

EPERON

Jacques FENERON

06 31 30 91 72

feneron@yahoo.fr

Sébastien CLEMENT

06 70 16 43 33

scle28@gmail.com



2^{ème} CATÉGORIE

1. Rive droite du pont de la D 307 au pont de la D 116A (960 m)
2. Rive droite du pont de la rue Sainte Joie à la limite de parcelle (215 m)
Rive gauche du pont de la rue Sainte Joie à la propriété privée (500 m)
3. Rive gauche sur 20 m en amont de la confluence avec le canal Louis XIV
4. Rives droite et gauche du pont de la D 101.3 à la clôture (2 220 m)
5. Plan d'eau Les Fontaines (6,5 ha - 800 m)

1. Rive gauche de la Vanne des Bochets à la passerelle en fer (430 m)
2. Rive droite de 20 m en amont de la passerelle au vannage (60 m)
La Palombe - Rive gauche du vannage en remontant le long du chemin (240 m)
3. Rive gauche de la rue des Charrons au pont de chemin de fer - La Chevalerie (170 m)
4. Rive droite du lavoir en amont du Grand pont (D4) à la limite de propriété en aval (160 m)
5. Rive droite de la limite de propriété au pont de la rue des Grands Moulins (50 m)
Rive gauche de la limite amont du parking à la limite de parcours (175 m)
6. Rive droite de la clôture du parc des Prairiales au pont de la D 28 (160 m)
7. Rive droite entre les deux bois de part et d'autre de la passerelle (130 m)
Rive gauche de la passerelle au lavoir de la rue de l'abreuvoir (730 m)

